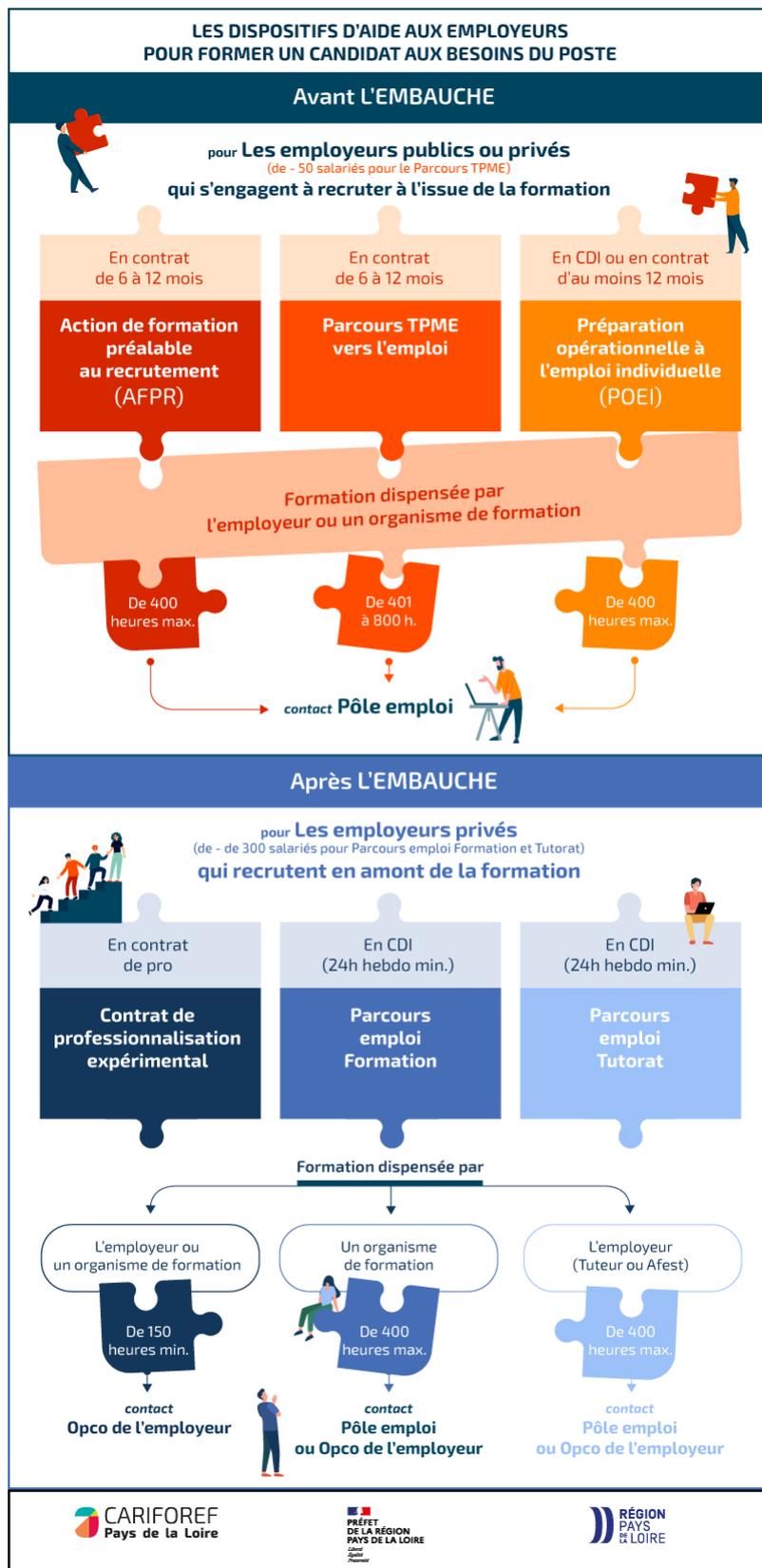


Comment faire "matcher" un demandeur d'emploi qui vise un poste sans avoir toutes les compétences requises et un employeur qui peine à recruter ? Que ce soit avant ou après l'embauche, il existe plusieurs dispositifs portés par la Région, Pôle emploi ou les Opérateurs de compétences pour aider les entreprises à former les candidats à leurs besoins spécifiques. En voici une synthèse visuelle.



**AVANT L'EMBAUCHE**

**Action de formation préalable au recrutement (AFPR)**

L'AFPR ([https://pro.choisimonmetier-paysdelaloire.fr/donnees/fiche-dispositif?sigle=AFPR&pageCourante=1&triCourant=dis\\_sort\\_libelle%2Fasc&nbElemPage=10&offset=0](https://pro.choisimonmetier-paysdelaloire.fr/donnees/fiche-dispositif?sigle=AFPR&pageCourante=1&triCourant=dis_sort_libelle%2Fasc&nbElemPage=10&offset=0)) propose une formation de préparation à la prise de poste pour un CDD d'au moins 6 à 12 mois, un contrat de professionnalisation à durée déterminée ou un contrat de travail temporaire. Elle finance en partie les frais engagés pour une formation de 400 heures maximum réalisée en interne (y compris tutorat) ou en organisme extérieur.

**Préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (POEI)**

La Préparation opérationnelle à l'emploi individuelle ([https://pro.choisimonmetier-paysdelaloire.fr/donnees/fiche-dispositif?sigle=POEI&pageCourante=1&triCourant=dis\\_sort\\_libelle%2Fasc&nbElemPage=10&offset=0](https://pro.choisimonmetier-paysdelaloire.fr/donnees/fiche-dispositif?sigle=POEI&pageCourante=1&triCourant=dis_sort_libelle%2Fasc&nbElemPage=10&offset=0)) est similaire à l'AFPR. Seule différence : l'employeur s'engage à recruter le demandeur d'emploi en CDI ou en CDD d'au moins 12 mois après la formation.

**Parcours TPME vers l'emploi**

# Orientation Pays-de-la-Loire - CARIF-OREF des Pays de la Loire - 15/06/2023 12:41:34

Le Parcours TPME vers l'emploi ([https://pro.choisirmonmetier-paysdelaloire.fr/donnees/fiche-dispositif?sigle=TPME&pageCourante=1&triCourant=dis\\_sort\\_libelle%2Fasc&nbElemPage=10&offset=0](https://pro.choisirmonmetier-paysdelaloire.fr/donnees/fiche-dispositif?sigle=TPME&pageCourante=1&triCourant=dis_sort_libelle%2Fasc&nbElemPage=10&offset=0)) est un dispositif créé spécifiquement pour les entreprises ligériennes de moins de 50 salariés par la Région des Pays de la Loire, en partenariat avec Pôle emploi. Il permet aux TPME qui s'engagent à recruter un candidat demandeur d'emploi en CDD de 6 mois minimum d'ajuster ses compétences grâce à une formation pouvant aller jusqu'à 800 heures.

## APRÈS L'EMBAUCHE

### Contrat de professionnalisation expérimental

Le contrat de professionnalisation expérimental ([https://pro.choisirmonmetier-paysdelaloire.fr/donnees/fiche-dispositif?sigle=Contrat+de+professionnalisation+exp%C3%A9rimental&formListePublics=&formListeParcours=&pageCourante=1&triCourant=dis\\_sort\\_libelle%2Fasc&nbElemPage=10&offset=0](https://pro.choisirmonmetier-paysdelaloire.fr/donnees/fiche-dispositif?sigle=Contrat+de+professionnalisation+exp%C3%A9rimental&formListePublics=&formListeParcours=&pageCourante=1&triCourant=dis_sort_libelle%2Fasc&nbElemPage=10&offset=0)) permet aux entreprises de recruter un demandeur d'emploi et de le former spécifiquement à leurs besoins, sur la base d'un parcours sur-mesure construit avec l'Opco, sans forcément viser une qualification. Sous contrat, le candidat a alors le statut d'alternant.

### Parcours emploi Formation

Le dispositif Parcours emploi Formation ([https://pro.choisirmonmetier-paysdelaloire.fr/donnees/fiche-dispositif?sigle=parcours+emploi+formation&pageCourante=1&triCourant=dis\\_sort\\_libelle%2Fasc&nbElemPage=10&offset=1](https://pro.choisirmonmetier-paysdelaloire.fr/donnees/fiche-dispositif?sigle=parcours+emploi+formation&pageCourante=1&triCourant=dis_sort_libelle%2Fasc&nbElemPage=10&offset=1)), lancé par la Région des Pays de la Loire en 2023, propose une aide financière pour former des demandeurs d'emploi recrutés en CDI ou CDI intérimaire en passant par un organisme de formation certifié Qualiopi.

### Parcours emploi Tutorat

Avec le dispositif Parcours emploi Tutorat ([https://pro.choisirmonmetier-paysdelaloire.fr/donnees/fiche-dispositif?sigle=parcours+emploi+formation&pageCourante=1&triCourant=dis\\_sort\\_libelle%2Fasc&nbElemPage=10&offset=3](https://pro.choisirmonmetier-paysdelaloire.fr/donnees/fiche-dispositif?sigle=parcours+emploi+formation&pageCourante=1&triCourant=dis_sort_libelle%2Fasc&nbElemPage=10&offset=3)), la Région des Pays de la Loire propose une aide financière pour des formations "tutorées" ou "en situation de travail" (Afest) délivrées par des salariés ou des dirigeants d'établissements ligériens auprès des demandeurs d'emploi qu'ils auront recrutés en CDI.

*Cariforef des Pays de la Loire, juin 2023*